

COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU PAPE

Châteauneuf-du-Pape, le 19 mars 2024

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-du-Pape est invité à se réunir :

LUNDI 25 MARS 2024 à 18 H 00

**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU PAPE**

Et qui se déroulera selon l'ordre du jour ci-après :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 février 2024
2. Délibération portant approbation du compte administratif 2023 - approbation du compte de gestion 2023 - affectation du résultat 2023
3. Délibération fixant les taux d'imposition communaux - exercice 2024
4. Délibération portant adoption du Budget Primitif - exercice 2024 – budget communal
5. Délibération portant attribution des subventions aux associations et organismes publics pour l'exercice budgétaire 2024
6. Adhésion de la commune de Châteauneuf-du-Pape à la Fondation du Patrimoine
7. Demande de subvention auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'organisation de la Fête de la Véraison 2024
8. Délibération approuvant l'accompagnement proposé par la Région Sud dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de sobriété des bâtiments et équipements communaux et autorisant Monsieur le maire à signer la convention bipartite avec la Région Sud ainsi que tout acte y afférent

Informations : décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ses délégations.

Le Maire,
Claude AVRIL

Affiché le 19/03/2024 en vertu de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et publié sur le site de la mairie le 19/03/2024.